

18 Jul 2025 -17:44

Appartient à Conseil des ministres du 18 juillet 2025

Marché de maintenance du Centre de psychiatrie légale à Gand

Sur proposition de la ministre de la Justice Annelies Verlinden et de la ministre chargée de la Gestion immobilière de l'État Vanessa Matz, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'extension du contrat d'exploitation du Centre de psychiatrie légale à Gand par le biais d'un marché de maintenance.

Plus concrètement, il est proposé d'intégrer le marché de maintenance actuel, qui arrive à échéance le 1er octobre 2025, dans le contrat d'exploitation existant du Centre de psychiatrie légale.

Le marché courra du 1er octobre 2025 au 30 septembre 2034. Le Conseil des ministres a pris acte de la réaffectation interne des budgets respectifs du SPF Justice et de la Régie des bâtiments pour la prise en charge de ces coûts pendant l'exécution de ce contrat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de la Justice, chargée de la Mer du Nord
FINTO
Boulevard du Jardin Botanique 50/65 - 6ème étage
1000 Bruxelles
Belgique
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselinck
Porte-parole
press@verlinden.belgium.be

Vanessa Matz, ministre l'Action et de la Modernisation publiques, chargée des Entreprises publiques, de la Fonction publique, de la Gestion immobilière de l'Etat, du Numérique et de la Politique scientifique
Avenue de la Toison d'Or 87
1000 Bruxelles
Belgique
<https://matz.belgium.be>
info@matz.fed.be

Delara Pouya
Porte-parole (FR)
+32 474 05 63 60
delara.pouya@matz.fed.be

Bart Tierens
Porte-parole (NL)
+32 494 48 85 71
bart.tierens@matz.fed.be